



COMMUNE DE BOURG-SAINT-PIERRE

Demande d'une autorisation pour le commerce de détail de boissons alcoolisées

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Bourg-Saint-Pierre porte à la connaissance du public que Mr. Dubois Cédric, Rue de Sandzon 13, 1946 Bourg-Saint-Pierre, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation pour le commerce de détail de boissons alcoolisées

Locaux et emplacements : Rue de Sandzon 13, 1946 Bourg-St-Pierre

Enseigne : Saveurs-Dubois

Prestations : Vente de boissons alcoolisées et divers produits sucrés et salés notamment en provenance du Canada

Début d'activité : dès l'autorisation

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à l'administration communale, dans les trente jours dès la présente publication.

L'Administration communale